

Québec, le 13 janvier 2011

Monsieur Pierre Renaud  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le programme de stabilisation des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre les municipalités de Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours par le ministère des Transports du Québec et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 7 février 2011.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
PIERRE ARCAND

p. j.